



CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE
CIF EUROMORTGAGE

INFORMATIONS RELATIVES A LA QUALITE DES ACTIFS FINANCES

(Article 13 bis du règlement n° 99-10 du Comité de la réglementation bancaire et financière)

Au 31 mars 2016

I – PRETS GARANTIS

I-1 à I-6 Prêts garantis : Néant

I-7 Répartition des encours des prêts mobilisés par billets à ordre régis par les articles L.313-42 à L.313-49 du code monétaire et financier

Au 31 mars 2016, CIF Euromortgage avait souscrit un billet à ordre régi par les articles L.313-42 à L.313-49 du code monétaire et financier pour un montant de 1 100 000 000€. La répartition des encours ainsi mobilisé est reprise ci-après.

I-7-1. Par catégorie de créances, type de contrepartie et type de garantie

Catégorie de créances garanties	Type de contrepartie	Type de garantie	ENCOURS BRUT DES PRETS GARANTIS				PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES	TOTAL ENCOURS NET
			Capital restant dû des créances non douteuses	Échéances impayées des créances non douteuses	Capital restant dû et échéances impayées des créances douteuses	TOTAL ENCOURS BRUT		
Crédits investisseurs à l'habitat	Particuliers	Garanties hypothécaires sur le logement de particuliers	1 020 154 949	912 670	0	1 021 067 619	0	1 021 067 619
		Garanties hypothécaires et garantie du Fonds garantie à l'accession sociale à la propriété	410 445 975	329 978	0	410 775 952	0	410 775 952
		Caution délivrée par un établissement de crédit	0	0	0	0	0	0
		Caution délivrée par une entreprise d'assurance	0	0	0	0	0	0
		Sous-total 1	1 430 600 923	1 242 647	0	1 431 843 571	0	1 431 843 571
	Sociétés non financières et entrepreneurs individuels	Garanties hypothécaires sur le logement de particuliers	64 428 820	78 638	0	64 507 458	0	64 507 458
		Garanties hypothécaires et garantie du Fonds garantie à l'accession sociale à la propriété	0	0	0	0	0	0
		Caution délivrée par un établissement de crédit	0	0	0	0	0	0
		Caution délivrée par une entreprise d'assurance	0	0	0	0	0	0
		Sous-total 2	64 428 820	78 638	0	64 507 458	0	64 507 458
		Total	1 495 029 744	1 321 285	0	1 496 351 029	0	1 496 351 029

I-7-2. Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation et des encours de prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit, en fonction de la quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées

Nature des prêts	Encours total	Eligibilité au refinancement par des ressources privilégiées	
		Encours éligible	Encours inéligible
Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation	1 495 029 744	1 350 601 992	144 427 752
Prêts cautionnés	0	0	0
Total	1 495 029 744	1 350 601 992	144 427 752

I-7-3. En fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt

Année de conclusion du contrat de prêt	Prêts garantis par une hypothèque sur un logement		Prêts cautionnés	
	Encours mobilisé	Nombre de prêts	Encours mobilisé	Nombre de prêts
1989	5 587	1		
1990	4 138	1		
	4 514	2		
1993				
1994	58 165	10		
1995	720 581	208		
1996	5 611 921	856		
1997	5 787 665	748		
1998	6 388 057	771		
1998	12 658 722	1 012		
1999				
2000	11 894 105	722		
2001	13 973 304	626		
2001	19 955 971	724		
2002	23 095 793	657		
2003	25 184 105	493		
2004	38 647 079	650		
2005	64 735 869	866		
2006	68 900 859	801		
2007	66 593 608	730		
2008	63 959 870	847		
2009	130 035 287	1 785		
2010	329 857 674	4 299		
2011	496 202 228	5 912		
2012	108 740 113	933		
2013	2 014 531	25		
2014				
2015				
Total	1 495 029 744	23 679		

I-7- 4. En fonction de leur durée résiduelle

Durée résiduelle	Prêts garantis par une hypothèque sur un logement		Prêts cautionnés	
	Encours mobilisé	Nombre de prêts	Encours mobilisé	Nombre de prêts
0	3 579 565	998		
1	10 303 359	1 329		
2	15 838 087	1 385		
3	17 403 305	1 012		
4	20 385 984	934		
5	21 738 718	828		
6	22 087 195	593		
7	28 980 808	619		
8	34 276 271	764		
9	33 432 167	829		
10	35 111 501	537		
11	38 428 036	591		
12	56 079 345	756		
13	35 168 525	612		
14	40 055 349	521		
15	38 258 768	488		
16	72 231 829	807		
17	92 070 172	1 027		
18	50 533 314	565		
19	43 779 265	530		
20	45 021 675	705		
21	71 578 209	837		
22	101 646 433	1 335		
23	57 206 708	744		
24	28 484 597	333		
25	34 596 024	410		
26	106 650 822	973		
27	223 321 126	1 819		
28	62 058 485	447		
29	8 486 229	57		
30	6 956 540	50		
31	12 309 756	83		
32	16 929 800	101		
33	7 116 035	42		
34	1 017 456	6		
35	694 503	4		
36	542 438	3		
37	474 453	3		
38	196 891	2		
39		0		
>=40				
Total	1 495 029 743	23 679		

I-7- 5. En fonction de la localisation des biens apportés en garantie

Pays	Prêts garantis par une hypothèque sur un logement	Prêts cautionnés
France	1 495 029 743	
Total	1 495 029 743	

I-7- 6. Répartition des encours de prêts cautionnés en fonction de la pondération qui leur est attribuée au titre du ratio de couverture

Pondération	Encours mobilisé
100%	0
50%	0
0%	0
Total	0

II – EXPOSITIONS SUR DES PERSONNES PUBLIQUES

Nature de l'exposition	France	Etats membre de l'UE	Autres
Expositions directes	0	0	0
Expositions sous forme de garanties	2 733 578 125	0	0
Total	2 733 578 125	0	0

Outre les expositions sous forme d'achat de fonds d'Etat Français ou de dépôt en compte courant auprès de la Banque de France, les expositions de CIF Euromortgage sur les personnes publiques résultent de la garantie délivrée par la République Française sur les placements par CIF Euromortgage de ses liquidités auprès de la Caisse Centrale du Crédit Immobilier de France - 3CIF. Cette garantie a été autorisée aux termes de l'article 108 de la loi n° 2012-1509 du 29 décembre 2012 de finances pour 2013 et, conformément à la réglementation communautaire, par la Commission Européenne le 27 novembre 2013.

		Encours brut des créances et provisions			
Nature	Pays	Saines	Impayées	Douteuses	Provisions
Banque centrale	France	386 000 771	-	-	-
Administration centrale	France	2 347 577 354	-	-	-
Etablissement public	France	-	-	-	-
Total		2 733 578 125	-	-	-

Nature des actifs	Montant
Titre (certificat de dépôt souscrit auprès de la 3CIF)	2 060 000 000
Titres Etat	-
Dépôts à terme	-
Dépôt à vue (compte courant ouvert dans les livres de la 3CIF)	287 577 354
Autres (compte BDF)	386 00 771
Total	2 733 578 125

Durée (en année)	Encours	Nombre d'expositions
<1 an	2 733 578 125	3
1	0	0
2	0	0
3	0	0
4	0	0
5	0	0
>5 ans	0	0
Total	2 733 578 125	3

III – TITRES PRIORITAIRES D'ORGANISMES DE TITRISATION ET D'ENTITES SIMILAIRES

Nom	Titre	ISIN	Appartenance des cédants au périmètre de consolidation de la SCF	Parts détenues par CIF€		Première date d'acquisition	Durée (années)	Rating			Nature des garanties des créances
				Nombre	Valeur nominale			Fitch	Moody's	S&P	
CIF Assets 1A	A	FR0010681171	Oui	872210	10 508 621 577	2001	5.25 (3)	AAA	Aaa	-	1-2
Total					10 508 621 577						

(1) Hypothèque sur immeuble à usage d'habitation

(2) Cautionnement

(3) correspond à la durée contractuelle, en réalité CIF ASSET sera dissout au plus tard fin 2017.

IV - VALEURS DE REMPLACEMENT

Néant.

Les liquidités placées par CIF Euromortgage auprès de la 3CIF bénéficient de la garantie délivrée par la République Française.

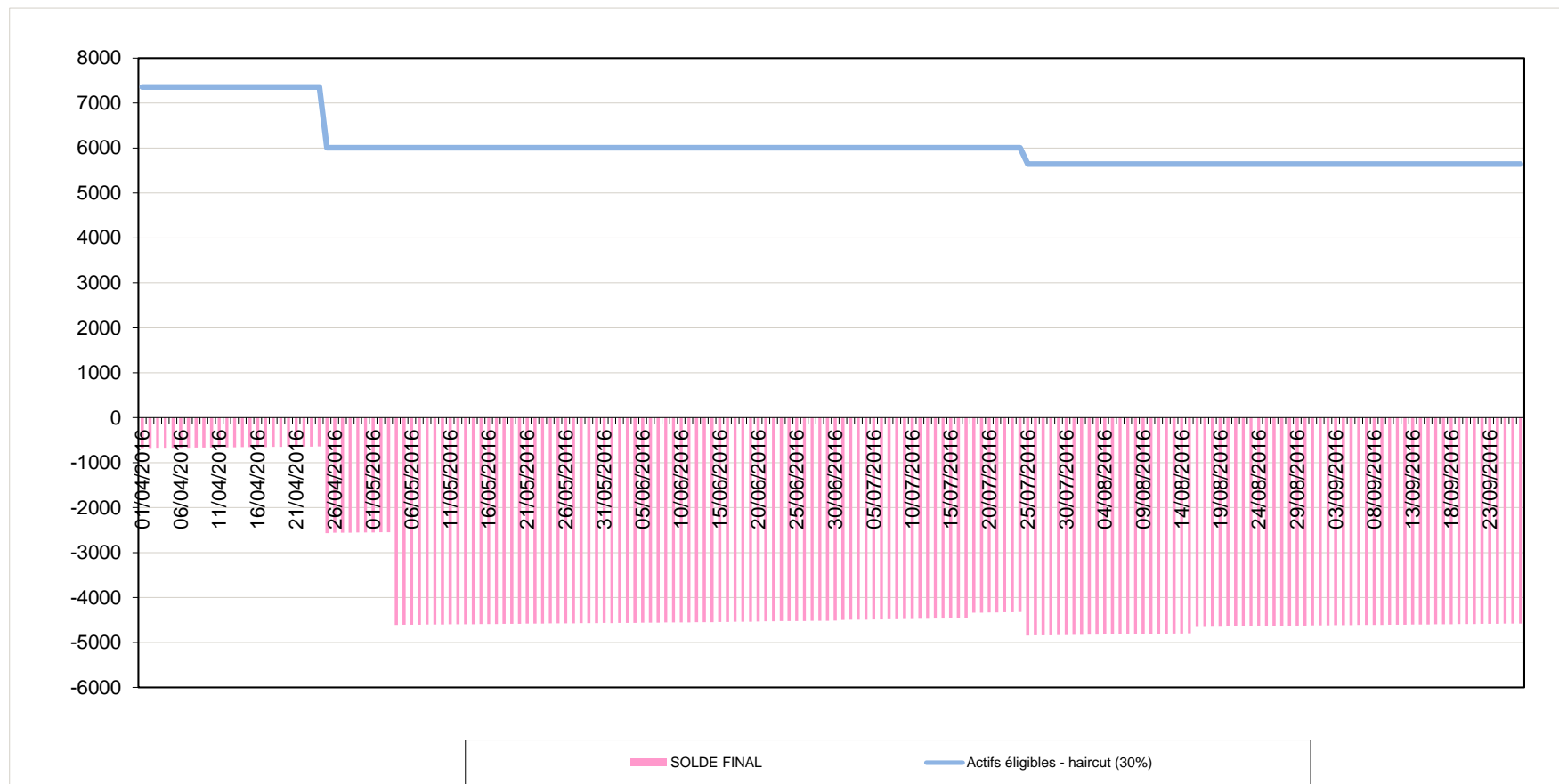
En conséquence les valeurs de remplacement détenues par CIF Euromortgage sous forme de placement auprès de la 3CIF sont classées en « expositions sur des personnes publiques » (cf ci-dessus II Expositions sur des personnes publiques).

VI - RISQUE DE TAUX (au 31 mars 2016)

	LIMITES (K€)	SENSIBILITE (K€)
Sensibilité du résultat Sensibilité du résultat courant avant impôt à une translation uniforme de 1% de la courbe des taux sur un horizon de 12 mois.	200	0
Sensibilité de la VAN du bilan Sensibilité des opérations de la valeur actuelle nette des opérations de bilan et de hors-bilan à :		
a. Une translation uniforme de la courbe des taux de 2%		
Position à taux fixe	400	7
Position optionnelle	0	0
b. Une rotation de la courbe des taux de + 1% (positions prêteuses) et - 1% (positions emprunteuses) sur les positions à taux fixe (étant précisé que le calcul de sensibilité à la rotation de la courbe des taux est réalisé de façon à ne pas prendre en compte la sensibilité à la translation des taux calculée au § a ci-dessus)	400	0
Total sensibilité de la VAN (a + b)	400	7

La sensibilité du résultat et de la VAN de CIF Euromortgage traduit la stratégie mise en place par la société qui a toujours souhaité être immunisée de toute variation de taux.

VII – COUVERTURE DU BESOIN DE LIQUIDITE A 180 JOURS (en M€ au 31 mars 2016)



Pour modéliser l'écoulement des obligations A de CIF ASSETS détenues par CIF Euromortgage, il est appliqué la convention de remboursements anticipés utilisées par le Crédit Immobilier de France sur ses prêts immobiliers.

Les taux moyens pondérés de RA utilisés sont respectivement :

Année 1 : 9,96%

Année 2 : 7,14%

Années suivantes : 6%.